

ADRESSE AUX ELECTEURS ET AUX DEFENSEURS DE LA LAICITE

Allez-vous encore longtemps accepter la dilapidation de l'argent public ?

Le recteur de la grande mosquée de Paris et le nouveau président du Conseil français du culte musulman peuvent se réjouir ... Les maires sont aujourd'hui les premiers bâtisseurs de mosquées (1), et les projets constructifs se succèdent un peu partout en France, au point que l'on peut désormais penser à la phrase attribuée, hier, à Charles de Gaulle : « je ne voudrais pas que mon village devienne « Colombey-les-deux-mosquées »... ».

Car c'est une certitude : par calcul basement électoral, par pusillanimité, par violation manifeste de l'article 2 de la loi de 1905, les élus locaux – toutes tendances confondues, ceux du PS comme ceux du PCF en première ligne – ouvrent la ressource publique, de toutes les manières possibles, et surtout en biaisant pour tromper les électeurs et contourner la loi, à la pression islamique qui s'exerce sur eux pour obtenir l'aide publique là où elle est interdite, et se lancent dans tous les accommodements envisageables afin de favoriser le communautarisme islamique, source de délitement du socle laïque de notre République.

Il faut être clair : ces élus là ne sont ni des défenseurs de la laïcité, ni des vecteurs des valeurs républicaines, ni des représentants de la Nation qui unit et qui pacifie. Leur lâcheté intellectuelle et politique les conduit à brader ce qu'il y a d'essentiel dans le mode d'organisation et de fonctionnement de notre société : son unité, l'égalité de chacun devant la loi générale élaborée par tous, la liberté de dire et d'être... sans oublier la mise à disposition de tous de la richesse commune. Or, la religion n'est pas un service public, elle relève du domaine privé de chacun, et ce qui n'est que de quelques uns ne peut être payé par l'argent de tous.

De plus, ces élus, qui passent leur temps à brailler haut et fort que les communes qu'ils gèrent (de quelle manière ? Vont-ils avoir le courage de dévoiler les emprunts toxiques qu'ils ont souscrits au nom de la collectivité qu'ils dirigent ?) manquent de ressources et ne peuvent faire face à leurs obligations, trouvent, comme par hasard, des moyens quand il s'agit d'appuyer des constructions que la loi leur interdit d'appuyer ! Un comble !

L'électoratisme le plus vil les guide-t-ils ?

Alors, électeurs défenseurs de la laïcité et de la loi de 1905, vous avez en mains le moyen le plus efficace pour arrêter ce gaspillage de l'argent public et cette ouverture au communautarisme islamique : votre vote !

Liez votre vote, à quelque élection que ce soit, à l'engagement total du candidat qui se présente à vos suffrages en faveur de l'application stricte et totale de la loi de 1905 partout où il aura, une fois élu, un pouvoir. Faites de la laïcité, socle inattaquable de notre République, une question électorale essentielle au point que tout manquement à son respect annihilera votre vote. Elevez la question « laïque » au niveau premier du débat électoral et ne la laissez pas croupir dans les parenthèses où la mettent généralement les candidats pour ne pas avoir à montrer qui ils sont vraiment.

Dites à ceux qui se préparent à instiller le communautarisme, à dilapider la ressource publique dans des opérations confessionnelles, à laisser s'imposer la séparation des citoyens entre eux, des hommes et des femmes aussi, qu'ils ont plus à perdre qu'à gagner.

L'électoratisme qui sous-tend la pratique actuelle du suffrage universel doit se retourner contre ceux qui se préparent à enterrer la laïcité et la loi de 1905 par la pratique quotidienne des « petites atteintes » et des « accommodements utiles ».

Citoyens électeurs, vous avez le pouvoir de maintenir et de conforter les valeurs républicaines qui nous unissent et nous font ce que nous sommes. Ne le négligez pas, cela relève, aussi, de votre responsabilité.

Robert Albarèdes

1 - <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2008/12/13/01016-20081213ARTFIG00745-enquete-sur-le-financement-des-nouvelles-mosquees-.php>

www.lefigaro.fr